

Lycée Général et Technologique
Jean LURÇAT

Dossier suivi par
Monsieur J-Ph PERRIN
Proviseur

Téléphone : 03 29 50 51 32

Télécopie : 03 29 50 52 16

Courriel :

Jperrin6@ac-nancy-metz.fr

22, Avenue de Lattre de Tassigny
88600 BRUYÈRES

Bruyères, le 25 août 2021

Monsieur Jean-Philippe PERRIN, Proviseur

aux

Parents des élèves du Lycée Jean Lurçat

Objet : Dans la perspective de l'opération de vaccination anti COVID du 13 septembre 2021

Madame, Monsieur,

La crise sanitaire, débutée à l'hiver 2020, bouleverse la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Si l'Éducation nationale a su s'adapter pour assurer la continuité des enseignements, il n'en demeure pas moins que protéger la santé des élèves et des personnels reste un enjeu majeur en cette rentrée 2021. **Depuis le 15 juin dernier, la vaccination est accessible aux 12-17 ans.**

Cette vaccination des 12-17 ans constitue aujourd'hui un enjeu essentiel de santé publique et va contribuer au bon déroulement de l'année scolaire. Aussi, il est souhaitable qu'un maximum d'élèves puisse être vacciné avant la rentrée. Si votre enfant ne l'est pas encore, je vous invite dès à présent à engager cette démarche en prenant rendez-vous sur les sites *sante.fr* ou *vitemadose.fr*.

Pour poursuivre le processus de vaccination, l'Éducation nationale se mobilise également dès la rentrée. Ainsi, les lycéens de notre établissement, qui n'auraient pas encore reçu une première injection, auront la possibilité d'être vaccinés dans le cadre scolaire.

Cette opération est conçue en partenariat avec les professionnels de santé publique de l'ARS et les centres de vaccination. Les modalités d'organisation propres à notre établissement vous seront précisées très prochainement.

Dès à présent, sachez que cette opération est prévue le lundi 13 septembre prochain au centre de vaccination qui se situe dans l'hôpital de Bruyères.

Pour que cette campagne soit une réussite, vous trouverez sur le site du lycée un kit du Ministère des solidarités et de la santé, contenant :

<https://lyc-lurcat.monbureaunumerique.fr/>

- ⇒ Une notice explicative pour les élèves et leurs familles
- ⇒ Un formulaire d'autorisation parentale pour les seuls 12-16 ans qu'il est nécessaire de nous retourner dès à présent à l'adresse suivante : ce.0880004@ac-nancy-metz.fr
- ⇒ Le questionnaire pré-vaccinal qui devra être apporté par votre enfant le jour de la vaccination.

Les élèves de 16 ans et plus seront vaccinés après accord de leur part.

Vous pouvez compter sur l'engagement des personnels de notre établissement pour assurer le meilleur déroulement de l'année scolaire.

Le Chef d'établissement

Monsieur PERRIN